

SCP Georges DAUMAS
Avocats à la Cour
Palais 88
17, Rue de la Touraine 31100 - TOULOUSE
Tél : 05 61 53 67 77
Email : cabinet@avocat-daumas.com

Monsieur André LABORIE

Envoi par courriel
laboriandr@yahoo.fr

Toulouse, le 23 décembre 2024

AFFAIRE : DUSAN / LABORIE (GD/PT/LM)

Monsieur,

Je fais suite à votre courriel du 20 décembre 2024, persistant à solliciter l'acte de signification du jugement d'adjudication « *en sa grosse* ».

Je vous rappelle que la SCP CATUGIER DUSAN BOURASSET n'avait pas la qualité d'Avocat poursuivant et qu'a été porté à la connaissance des saisis, dans le cadre de la sommation de quitter les lieux, le jugement d'adjudication dépourvu de toute voie de recours.

Je ne vous transmettrai donc aucune nouvelle pièce, puisque le jugement « *en sa grosse* » ne vous a pas été signifié par mes clients, ce que vous n'ignorez pas puisque vous avez reçu signification à personne des documents que je vous ai transmis.

Vous savez parfaitement que la question avait déjà été débattue dans le cadre de précédentes procédures et je vous ai, à cet égard, communiqué, à titre surabondant, l'Ordonnance de référez du 1er juin 2007 et l'Arrêt rendu à sa suite le 9 décembre 2008, dans le cadre de la procédure d'expulsion.

Je vous invite, ainsi, à lire les pages N°3 et 4/ 6 de l'arrêt du 9 décembre 2008.

Il apparaît, par ailleurs, que vous n'avez toujours pas donné suite à mes demandes de production des plaintes évoquées en pages 7 et 8 de votre assignation.

Il convient, en conséquence, que vous me communiquiez copie des exemplaires tamponnés par le secrétariat-greffé du juge d'instruction, ainsi que les ordonnances et jugements correspondants, susceptibles de déterminer l'éventuel état actuel de ces procédures.

Dans cette attente,

Cordialement.

G. DAUMAS